Voir le texte sur Le Camp d'été Franco-Fun en page 3



Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928

Vol. 21 No. 32 Edmonton, le vendredi 7 août 1987 12 pages 0.50

Voir l'éditorial de Guy Lacombe Lacune, anomalie, démission en page 4

Avant la tornade à Edmonton

C'ÉTAIT UN PARC INDUSTRIEL

Voir textes & photo en page 2



Plus de 100 000 personnes au Festival du Patrimoine

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Durant les deux jours du Festival du Patrimoine '87 d'Edmonton des milliers de visiteurs ont appris à connaître un peu mieux les 43 pays qui y participaient.

On y retrouvait le pavillon des Canadiens-Français qui y participaient pour la 9e fois. En plus de la nourriture québécoise, quelques artisans y étalaient et vendaient leurs oeuvres. On y notait aussi la présence de la Société historique de St-Albert. De nombreux artistes francophones ont donné des spectacles durant ces deux jours. À tour de rôle «Les tourbillons de St-Paul, Gilbert Parent, Jacques Chauvin et le trio JND» ont amusé la foule qui se pressait autour de la scène près de la tente.

Toute cette organisation était

Suite page 2

Les tourbillons de St-Paul étaient de la partie au pavillon francophone et ont donné une démonstration de leurs talents durant les deux jours du Festival du Patrimoine à Edmonton

(Photo Le Franco)

Un caprice de la nature fait $100 millions de dommages et réclame 26 vies humaines

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Depuis vendredi dernier tout n'est que débris et désolation dans les qùartiers de Millwoods, Clareview et le parc de maisons mobiles Evergreen.

Le bilan de l'une des plus terribles tornades de l'histoire du Canada se lit comme suit: 26 morts, plus de 250 blessés, quelques 500 familles sans abri et $100 millions de dollars de dommages.

On se souviendra que les météorologues avaient annoncé suite à la tempête de jeudi soir qu'on pouvait s'attendre encore à pire pour vendredi après-midi. Mais qui aurait pu imaginer un tel bilan meurtrier?

À voir les nuages rouler vendredi dernier on sentait qu'il y avait quelque chose de spécial dans l'air. Même dans le centre-ville, le vent, la pluie, la grêle, les éclairs, le tonnerre collaboraient à ce paysage lugubre.

Malgré toute l'horreur de cette catastrophe, il est heureux que la tornade n'ait pas touché l'une des raffineries ou compagnies de produits chimiques qui se trouvaient sur son passage car le bilan serait encore plus élevé.

Il faut le voir pour le croire, pour réaliser la force de cet élément destructeur. Quand on pense que des mastodontes de 50 et 100 tonnes ont été renversés, des pylones couchés au sol, des bâtisses démolies, des structures métalliques tordues comme de simples fétus de paille. Au moment d'écrire ces lignes, soit lundi après-midi, des centaines de volontaires en plus des pompiers, policiers et agents de la protection civile s'affairaient au nettoyage, à la récupération du bon matériel, tout en souhaitant ne pas trouver d'autres victimes.

Toute la fin de semaine durant, des milliers d'automobilistes jouaient de finesse avec les autorités policières pour tenter de s'approcher le plus possible des lieux de la tragédie, mais les forces policières fédérale et municipale veillaient au grain et ne prenaient aucune chance. Il fallait environ trente minutes pour franchir une distance de deux milles soit sur le Sherwood Park Freeway ou l'autoroute alternative 16A qui passe près des raffineries.

Il faudra des mois et des mois et même des années pour effacer toute trace de ce terrible vendredi 31 juillet 1987.



Voilà ce qui reste d'une partie du parc industriel de Sherwood Park suite au passage de la tornade de vendredi dernier. À droite, un énorme réservoir de pétrole a été renversé et traîné sur plusieurs centaines de mètres (Photo Le Franco)

La population d'Edmonton se serre les coudes

PIERRE BRAULT

EDMONTON - C'est dans des moments dramatiques comme ceux vécus vendredi dernier que l'on constate avec quelle force et quelle générosité la population d'Edmonton a répondu à l'appel lancé par les autorités pour venir en aide aux sinistrés.

En moins de deux heures, un centre d'aide aux sinistrés était mis sur pied et déjà des tonnes et des tonnes d'aliments, de vêtements et autres nécessités s'entassaient dans l'entrepôt.

Les dons venaient de partout, des hôteliers offraient des chambres pour les sinistrés, des chaînes d'alimentation donnaient de la nourriture et des centaines de personnes s'offraient pour remplacer les secouristes qui travaillaient depuis des heures à la pluie et dans des conditions difficiles et parfois périlleuses. Durant toute la fin de semaine, les citoyens d'Edmonton ont posé des actes de charité et se sont serrés les coudes.

Et que dire de la générosité de milliers de Canadiens qui de mille et une manières ont contribué à soulager la souffrance de ces centaines de victimes.

Il faut aussi souligner le travail inlassable des autorités municipales et policières qui ont pris en mains l'organisation des secours et ont conduit l'opération d'une façon très efficace. À voir circuler l'équipement de sauvetage on sentait un contrôle de la situation.

Il ne fait aucun doute que les cours de secourismes et les exercices tenues en juin ont grandement aidé à faire face à cette situation très délicate.

Quelques milliers de travailleurs se retrouvent sans emploi pour un temps indéfini. Certains devront chercher de l'emploi ailleurs car certaines compagnies ne pourront peut-être pas rebâtir. Dans d'autres cas comme Stelco, il faudra de six à huit mois pour reprendre les opérations et quelque 600 employés sont directement affectés.

Mais ces inconvénients font moins mal lorsque l'on réalise que l'on a la chance d'être vivant, d'avoir été épargné.



Une visite surprise...
Les jeunes qui participaient à l'école estivale de hockey francophone à l'aréna Argyll Plaza ont eu toute une surprise jeudi midi dernier, lorsque la grande vedette des Oilers Wayne Gretzsky s'est présenté pour se délier un peu les jambes en prévision du camp d'entraînement de l'équipe canadienne qui participera à Coupe Canada. Wayne a aimablement accepté de poser avec les jeunes et leurs entraîneurs (Photo Le Franco)

Festival du Patrimoine

(suite de la page 1)

sous la direction de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton et de son agent de développement Agathe Gaulin.

Lors d'une entrevue accordée au journal, Madame Gaulin a mentionné que pas moins de 40 personnes étaient impliquées dans la bonne marche du pavillon. «Malheureusement, expliquait-elle, ce n'est pas facile de trouver des bénévoles qui veulent nous aider à être plus visible dans la société». Selon le programme officiel du Festival du Patrimoine, il y aurait 21 000 francophones vivant dans la ville d'Edmonton.

Madame Gaulin a aussi dit que cet événement demandait un investissement d'environ 1,500$ et que contrairement aux années antérieures, les artistes étaient rémunérés.

Elle a par ailleurs admis que le pavillon pourrait être ouvert à tous les artisans francophones de la province qui pourraient profiter de ces deux jours pour se faire connaître et vendre leurs oeuvres.

Et elle ajoutait: «L'organisation du Festival prend toutes les occasions pour faire de l'argent, mais ne nous laisse aucune chance d'en faire à notre tour».

Selon elle, on met toutes sortes de règlements qui empêchent les dirigeants de pavillon d'exercer leur esprit d'initiative et de créativité. «Il y a même des restriction sur la nourriture» ajoutait-elle. «Ils inspectent pratiquement tout».

En terminant Madame Gaulin n'a pas caché sa déception face à ce qu'elle a appelé «l'indifférence de la population francophone d'Edmonton».

Elle déplore le fait que peu de francophones s'intéressent à faire connaître et à propager la langue et la culture française.

Et elle ajoutait: «Comment voulez-vous que la population connaisse les francophones si l'on ne participe pas au moins occasionnellement à des événements comme le Festival du Patrimoine».

En dernière heure, nous apprenions que plus de 100 000 personnes ont visité le site au cours de la journée de lundi. Soulignons que les organisateurs étaient un peu désespérés dimanche alors que seulement 30 000 personnes se rendaient au parc Hawrelak.



Marie et Albert Parent, les parents de Gilbert, notre bûcheron Franco-albertain, étaient au pavillon francophone, vendant ceintures flèchées, bonhommes dansants, cuillères de bois, etc. (Photo Le Franco)

D'un simple vol qualifié ... à la reconnaissance du droit à un procès en français

PIERRE BRAULT

Le 24 mai 1984, le Québécois Michel Tremblay commet un vol à main armée à la papeterie Wilson au Centre Cornwall à Régina en Saskatchewan. Il y dérobe la somme de deux cents dollars. Arrêté dans les heures qui suivent, il ne pourra profiter longtemps du fruit de son larcin.

Dès le départ, le suspect réclame un procès dans sa langue maternelle, le français. C'est le début de «l'affaire Tremblay».

Son avocat Me Roger Lepage obtient avec succès un procès en français, à la cour criminelle.

Dans son jugement rendu le 11 juin 1985, soit presqu'un an après l'arrestation de Tremblay, le juge Ken Halvorson de la Cour du Banc de la Reine déclarait: «Je suis d'avis que l'accusé a le droit d'utiliser le français dans la Cour du Banc de la Reine durant sa requête de mise en libération provisoire et durant son procès...»

Et il ajoutait que selon lui, il n'y avait aucune raison technique pouvant empêcher la tenue d'un tel procès en français.

Le juge Halvorson allait encore plus loin spécifiant: «Il est faux d'alléguer qu'il n'y a pas suffisamment de juges qui parlent le français en cette Cour. Un seul juge suffit, compte tenu du volume prévu de procès en français».

C'est ainsi que le 19 novembre de la même année, Michel Tremblay comparaîssait à Gravelbourg devant le juge Allyre L. Sirois et un jury composé de huit femmes et quatre hommes, tous francophones. L'avocat de la défense était Me Roger Lepage et la Couronne était représentée par Me Albert Lavoie de Saskatoon.

Il ne le réalisait peut-être pas, mais Michel Tremblay venait d'écrire une importante page de l'histoire de la francophonie en Saskatchewan. Il avait obtenu le premier procès criminel en français de toute l'histoire de cette province.

Malheureusement, cet exploit ne lui valu pas de médaille de reconnaissance mais plutôt, justice devant suivre son cours, il était condamné à deux ans de prison pour son vol qualifié.

Par la suite, le Ministère de la Justice de la Saskatchewan s'adressait à la Cour d'appel afin de tenter de faire renverser le jugement Harvorson. La province aura perdu sur toute la ligne, car les juges Wakeling, Cameron et Gerwing de la Cour d'appel viennent de rendre une décision favorable aux Fransaskois.

Désormais les francophones de la Saskatchewan auront droit à des procès en français dans les cours de justice, donnant raison à Me Roger Lepage qui alléguait, entre autres dans son plaidoyer que la Saskatchewan agissait de façon discriminatoire en vertu de l'article 15 de la Charte des droits et libertés.

Le camp d'été Franco-Fun...un vrai succès

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Organisé par l'Association canadienne française de l'Alberta (A.C.F.A.), de la régionale d'Edmonton, le camp-soleil a opéré pendant deux étés consécutifs au Gatewood Park de Saint-Albert.

Malgré ses débuts plutôt précaires, les efforts alors amorcés ont eu cependant, en plus de donner un solide point de départ, d'heureuses répercussions. Le camp Franco-fun en fait foi.

Partant du même principe, la régionale Centralta, (Morinville-Legal) cette année, à son tour emboîte le pas et forme le camp d'été Franco-fun.

Trois moniteurs expérimentés et consciencieux travaillent sérieusement afin de permettre à une trentaine de jeunes (déjà inscrits) respectivement de 6 à 12 ans, de prendre leurs ébats dans une atmosphère saine, formatrice à souhait tout en étant très agréable.

M. Michel Lavoie, agent communautaire de la régionale Centralta, est directeur en chef de ce camp. Mlle Josée Ouellette, apporte plusieurs années d'expérience dans ce domaine. Josée est aidé dans son travail, par M. Jacques St-Onge, un diplômé en éducation et Mlle Louise Giroux, également expérimentée dans ce genre de travail.

Les voyages et visites en groupe ici et là, sont le résultat d'une réflexion visant surtout à développer la curiosité intellectuelle des jeunes... le respect et l'amour de la nature. Les ballades dans les forêts répondent à cet objectif.

La préparation de petits plats peut aussi être un moyen de découvrir un talent culinaire. Il en va de même pour certaines expériences au point de vue artistique.

Interviewé, Josée Ouellette a déclaré: «En exerçant chacun nos connaissances individuelles, nous voulons donner une bonne réputation au camp, assurer une vitalité française et donner aux enfants le goût de revenir l'an prochain». Et d'ajouter Josée: «les places sont illimitées. S'il le faut, nous engagerons un autre moniteur».



Une trentaine de jeunes de 6 à 12 ans participent au camp d'été Franco-Fun organisé par l'ACFA régionale Centralta (Morinville-Legal)

Suite à un genre d'enquête... les parents ont répondu sur une note très favorable. Ils sont enchantés. Ils aiment le camp.

Le camp fermera ses portes le 28 août prochain. Pour de plus amples détails, s'adresser à l'A.C.F.A., C.P. 507, Legal (Alberta) T0G 1L0, ou signalez le 961-3665 ou encore 459-9076.



De la grande visite... de petits visiteurs!

Les jeunes du Camp-Soleil ont effectué une visite au journal Le Franco, la semaine dernière. Ils ont eu des explications sur la production de cet hebdo fournies par Gaëtane C. Grenier et Michel Raymond et ont brièvement rencontré le nouveau directeur du journal M. Pierre Brault. On reconnait de g. à d. 1ère rangée: Joseph, Martin, Colin, Thomas et Nathalia. 2ième rangée: James, David, Steven, Christian et Shannon. 3ième rangée: Emilia, Alix, Louis-Philippe Denis (moniteur), Holly Cyr et Véronique Bégin (monitrices) (Photo Michel Raymond)

Une première pour le Twilight Music Festival

PIERRE BRAULT

DONNELLY - Le comité culturel de Donnelly organise un grand festival de musique «country» qui aura lieu le 9 août prochain.

À cette occasion, ce comité composé de Evelyne Viens, Brigitte Himer, Cécile Mercier, Rita Therriault, Angela Gauthier, Carmen McDonald et Denise Cloutier, a retenu les noms d'une brochette de vedettes pour la présentation de deux spectacles, l'un à 14h, et l'autre à 19h.

Le «Twilight Music Festival» aura comme animateur le fameux Kel Kramer. Il présentera Wilf Carter, ce vieux routier âgé de 83 ans qui, encore aujourd'hui enchante les foules. Cette vedette a fêté en 1983 son jubilé d'or. Il a composé de nombreuses chansons dont «My Swiss Moonlight Lullaby» et «The capture of Albert Johnson».

On pourra aussi y voir et surtout entendre «The Good Brothers». Bruce, Brian et Larry sont des vedettes non seulement en Amérique du Nord, mais aussi en Tchécoslovaquie où ils y ont même fait un disque. Ils ont récemment donné un excellent concert à la télévision. Cette émission pouvait être visionnée à Edmonton et en Alberta.

Edward Tex Taylor et Sylviane Lebeuf-Taylor forment le duo «Country Blues Classics» et sont fort connus de la population francophone de Legal, Morinville et Edmonton. Ils présenteront des pièces en français de leur vaste répertoire.

Il ne faut pas oublier le guitariste Manfred Harter qui en octobre dernier lançait sa cassette intitulée «Côte d'Azur».

Pour les amateurs de «Gospel music», Jim O'Reilly sera sur place pour leur offrir les meilleures chansons de son répertoire. On pourra aussi y entendre Sagitawa Country qui passe du western au country, rappelant quelques souvenirs des années '50 et du Rock and Roll.

Donc un menu musical pour satisfaire le plus difficile des amateurs de musique et chansons «country».

Selon Brigitte Himer, l'une des organisatrices, cet événement musical a pour but de donner aux gens de Donnelly et la région un spectacle de grande qualité et professionnel.

Ce sera une première pour le Twilight Music Festival, mais le comité a confiance que cela deviendra une activité annuelle qui se répétera au cours des prochaines années.

Il est à signaler que des repas seront servis avant, durant et après les spectacles. Pour de plus amples détails, vous pouvez signaler le 925-3744 ou le 925-3984 ou le 925-3978.

FRANCOPINION





Éditorial
par Guy Lacombe

LACUNE, ANOMALIE, DÉMISSION

LORS de sa visite au Manitoba la semaine dernière, le premier ministre de la province de Québec, M. Robert Bourassa, a déclaré à un groupe d'élèves et de professeurs du Collège de St-Boniface que si les minorités francophones hors Québec veulent survivre, elles devront continuer à se battre. C'est le lot de toutes les minorités, a-t-il dit.

Il faut interpréter les paroles du premier ministre Bourassa non pas comme un refus de la part du Québec d'aider les minorités des autres provinces, mais plutôt comme un énoncé de principe qui ne doit jamais être oublié. Quelle que soit l'aide que les minorités francophones puissent recevoir du Québec, du Secrétariat d'État ou d'ailleurs, cette aide ne servira strictement à rien s'il n'y a pas, au sein même de ces communautés, ce dynamisme, cette énergie, cette volonté de vivre envers et contre tout.

Nous devrions savoir cela depuis longtemps, nous qui devons faire face quotidiennement à tant de difficultés, à tant de pièges et à tant d'apathie pour maintenir allumé le flambeau de la langue et de la culture françaises en Alberta.

Mais il n'en reste pas moins que nous sommes grandement menacés dans notre existence même, et dans un grande mesure plus qu'autrefois. Aujourd'hui, nous avons la Loi sur les langues officielles, c'est entendu, nous avons aussi un Commissaire aux langues officielles, nous avons une Charte des droits et libertés dont l'article 23, quoi qu'on en dise, a été écrit pour nous, toutes choses dont nos prédécesseurs ne pouvaient bénéficier.

Toutefois les obstacles à surmonter sont plus grands, notamment au niveau des mass média et des tendances démographiques qui jouent puissamment contre nous. Mais ce qui est le plus grave, c'est que nos écoles ne produisent plus, sur le plan de la langue française, que des illettrés, des jeunes gens qui, au mieux, «se débrouillent» en français, comme on dit malheureusement trop souvent.

Voilà notre tragédie comme groupe franco-albertain. Retournons quelques semaines en arrière et allons voir qui a gagné les premiers prix des concours de français de l'AEBA cette année. On en trouve à peine une poignée des écoles secondaires qui sont fréquentées par nos jeunes francophones. Il n'y a pas lieu de s'en étonner quand on voit le peu d'importance qu'on accorde, dans ces écoles, à la lecture et à la composition française (on n'ose même plus parler de grammaire et encore moins d'analyse grammaticale: ces mots ne sont plus à la mode!).

On ne saurait trop souligner cette lacune, on ne saurait crier trop haut cette anomalie, on ne saurait trop dénoncer cette démission face à un enseignement adéquat de la langue française aux jeunes Franco-albertains.

Tant et aussi longtemps que nos écoles n'assumeront pas sérieusement cette responsabilité de former des compétences en français, des diplômés qui peuvent manier avec la même aisance le verbe français et le verbe anglais, on peut dire que nos jours sont comptés.

Le Québec demeure le plus puissant levier politique des minorités francophones des autres provinces; avec ses subventions - nettement insuffisantes -, le Secrétariat d'État demeure pour les minorités une source d'aide indispensable; le Commissaire aux langues officielles, avec des pouvoirs accrus, demeure un ombudsman fort utile pour ces mêmes minorités. Mais tout cela ne servira à rien si au point de départ les écoles ne réussissent pas à assurer une relève de francophones compétents, dans leur propre langue tout d'abord, puis dans toutes les disciplines également.

G.L.

La pensée de la semaine...

«L'homme n'est pas une création logique, mais un être dominé par ses émotions».

- Dale Carnegie



Lettres ouvertes

M. Guy Lacombe
Le Franco
Edmonton (Alberta)

Cher monsieur Lacombe,

En référence à votre éditorial en date du 22 mai 1987 se rapportant à la réunion du parti Western Canada Concept tenue le 6 mai à l'Edmonton Inn.

Nos représentants élus tenten' de nous faire croire qu'ils ont hérité d'une manière magique ou par octroi divin, qu'à eux appartient le droit de porter parole au nom de leurs concitoyens, présumément si jamais l'occasion se présentait de le faire. En fait, c'est une opportunité assez rare, mais cette hypothèse de longue haleine était devenu éventualité à la demande d'un directeur du Western Canada Concept, monsieur le docteur Fred Marshall. Ce nouveau parti politique lutte pour la formation d'un Canada ouest indépendent à partir du Manitoba. Un de ses objectifs est de faire disparaitre de ce territoire l'usage du français comme langue officielle.

Surgit l'affaire Léo Piquette à la législature! WCC décide d'organiser une assemblée publique dans la métropole ayant pour sujet de conférence l'usage du français dans cette institution.

Je me fais demander par téléphone si j'entreprendrais de faire la présentation du point de vue canadien-français, vu l'impossibilité dans lequel M. Marshall s'était trouvé après avoir invité une dizaine de personnes de votre ville pourtant assez qualifiées pour prendre position en faveur de notre cause. Je ne pouvais dire non. J'avais deux semaines pour préparer mon discours, tâche pas tellement difficile puisque ça fait déjà six ans que je suis impliqué à revendiquer du gouvernement albertain la restitution du français à la législature et devant les tribunaux et dans tout ce qui en ressort, basant mes arguments sur nos droits enchassés à l'article 110 des Territoires du Nord ouest et lésés depuis le mois de janvier 1894 au début du règne du lieutenant-gouverneur Mackintosh.

Pour améliorer le succès de mon aventure, je me suis mis en rapport avec les gens de l'information et j'ai invité mes connaissances francophones à venir me donner leur appui. Environ cent vingt-cinq personnes sont venues à l'assemblée, dont cinq étaient de langue française, deux venant de Calgary et les trois autres ne faisant aucunement parti des militants francophones de la ville d'Edmonton.

Ma présentation n'a pas été facile. J'admets que la démagogie n'est pas un de mes attributs. Les personnes étaient assez ouvertement hostiles malgré le grand respect exigé d'elles par le président de l'assemblée monsieur le docteur Roy Sinclair. Je ne dirai pas que j'étais nouveau Horatius interdisant le passage du pont Sublicius contre l'armée de Douglas Porsenna Christie, chef fondateur du parti WCC, avocat de la ville de Victoria et grand adepte de Russell Doern ennemi acharné de la cause française au Manitoba. M. Doern est mort de sa propre main l'année passée, âgé de 51 ans.

Je sais que durant la veillée, j'ai réussi à me faire quelques amis, en plus qu'avoir fait valoir la cause française, même si le gain en eût-il été tant soit peu tel une amélioration dans le parti pris à notre égard par WCC.

Et vous, Géronte, quant à votre demande: «que diable allait-il faire dans cette galère?» Je suis devenu porte-parole pour les porte-parole qui n'ont pas eu le courage de l'être porte-parole, dicton tellement réclamé pendant six décennies, et le temps venu de lever boucliers, démontré assez fourbe.

Je vous prie, vous tous, mes chers amis, de bien vouloir agréer mes sentiments les plus respectueux.

Yvon Lefebvre
Calgary (Alberta)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Lucille Hachey
Photocomposition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6872
L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

La relance économique à Bonnyville confirmée par l'expansion d'Esso

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Cold Lake, Grand Centre et Bonnyville sont très heureuses de la confirmation de la relance économique avec l'annonce d'Esso, d'une expansion de $325 millions à Cold Lake.

Cette annonce veut dire 700 emplois pour la construction et ensuite 130 postes permanents à Esso et un autre 160 emplois pour des contrats d'entretien et de construction.

Statistiques Canada dans son rapport de juin indiquait que la région Bonnyville - Cold Lake avait atteint 11,3% de chômage, un des pourcentages le plus élevé de tout l'Alberta.

Esso a débuté en 1963 avec son premier projet de recherche et de développement. En 1978 on parlait d'un projet monstre de $12 milliards, mais en 1982 tout s'arrêta brusquement avec la tombée soudaine du prix de l'huile et les politiques fédérales.

Cette annonce faite à Toronto le 23 juillet dernier par Imperial Oil, augmentera la production de sa filiale Esso de 47% à Cold Lake.

Les travaux de déblayage avaient débuté de toute façon au début-juillet, avec l'octroi d'un contrat de $1,5 million à Ulanicki Construction de Bonnyville. Le gros des travaux débutera en janvier. Le directeur régional, M. Richard Rodgers et M. Garth Leask, le directeur des relations publiques ont maintenu la semaine dernière à Grand Centre, «que la montée des prix de l'huile est responsable de cette annonce de la construction de quatre nouvelles phases (7 à 10)».

«Cette expansion de quatre phases nouvelles apporte au grand projet de Cold Lake, la flexibilité requise pour lui assurer son succès et sa permanence».

Le projet comprendra le forage de 580 nouveaux puits au cours des 2 ou 3 prochains hivers. La production débutera à la mi-année '89 et atteindra sa pleine capacité en 1991. Esso produit maintenant 75 000 barils quotidiennement et passera à 139 000 barils en 1991.

À date Esso emploi 400 personnes à Cold Lake, et son projet a créé 250 emplois reliés à l'exploitation.

Les représentants régionaux s'attendent à ce que 10 à 15% des $325 millions pour la construction de base soient octroyés à des entreprises de la région.

Selon la Chambre de commerce l'expansion d'Esso signifie aussi la construction de 300 résidences, pour les 900 personnes nouvelles requises pour cette expansion de quatre phases.

À date, l'investissement d'Esso à Cold Lake a atteint $1 milliard.

Cette semaine BP Canada procéda à la première pelletée de terre de son expansion de $200 millions, Wolf Lake II, près de Bonnyville.

Le député local, M. Ernie Isley, parlait de Wolfe Lake III pour 1988.

Suncor annonçait aussi une expansion de $150 millions pour Fort McMurray.

Le projet pilote de Suncor de Fort Kent produit 3 500 barils d'huile par jour et emploie 40 personnes. On s'attend que le plan majeur d'exploitation au Burnt Lake, au sud du Primrose Range des Forces armées, sera retiré des tablettes où il amasse de la poussière depuis quelques années.

De plus, l'équipe de travail mise sur pied par le ministre de l'environnement Ken Kowalski pour étudier toute la question de l'eau s'est réunie aussi cette semaine pour compléter les activités du monde pétrolier du nord-est albertain.

La population de la région s'inquiète à juste titre des vastes quantités d'eau fraîche requises par les producteurs de pétrole. Le rapport est attendu pour le 16 novembre 1987.



Le Nouveau Parti Démocratique s'organise dans la nouvelle circonscription électorale de Beaver River

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Frais et pimpant à la suite de trois grands succès aux urnes, le Nouveau Parti Démocratique s'organise dans la région.

Le secrétaire provincial du parti depuis 1975, M. Lyle Bleich d'Edmonton est déjà à la besogne et se dit convaincu qu'Athabasca et le nouveau district de Beaver Dam passeront au NPD.

Une réunion aura lieu en septembre pour nommer un exécutif et que sa première tâche sera de trouver d'excellents candidats.

D'après M. Bleich «11 sièges pourraient passer à M. Broadbent et le nord de la province semble particulièrement prêt et disposé à faire le bond dramatique».

Contrairement aux Libéraux et aux Conservateurs, l'organisation des Nouveaux Démocrates a une seule organisation pour le national et le provincial.

«De plus, nous pouvons maintenant compter sur la collaboraiton de 16 députés provinciaux» d'ajouter le secrétaire provincial.

Le fond pour la prochaine campagne électorale est encourageant et sans aucune dette et le mouvement démocrate jouit de 20 000 membres actifs et payés.

Le député fédéral est M. Jack Shields de Fort McMurray et ne sera plus le candidat conservateur dans Beaver River.

Kananaski II à Cold Lake selon Isley

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - S'il n'en était que de l'Honorable Ernie Isley, Cold Lake et la région deviendrait Kananaskis II de l'Alberta. Un terrain de golf luxueux de 18 trous serait érigé sur la French Bay, près de la pente de ski Kinosoo.

Le député local entend doubler ses efforts depuis la récente annonce de $1,4 million pour la marina de Cold Lake.

Cette première poussée aura lieu le 19 août prochain, lorsque M. Isley sera l'hôte du premier ministre associé de la Saskatchewan, l'hon. Georges McLeod, député de Meadow Lake, un voisin et l'hon. Colin Maxwell ministre des Parcs & Ressources naturelles de la Saskatchewan. L'hon. Donald Sparrow du cabinet Getty sera aussi de la partie.

«$5 millions de la part des gouvernements fédéral et provincial (Saskatchewan-Alberta) suffiraient à développer la marina, le terrain de golf, les terrains de camping et ensuite l'industrie privée continuera le nécessaire» selon M. Isley.

Le terrain de golf et de camping de Kananaskis, près de Canmore, a coûté $250 millions.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
ORDONNANCE D'AUDIENCE MH-1-87

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDE PRÉSENTÉE PAR MANITOBA OIL AND GAS CORPORATION EN VUE D'OBTENIR DES ORDONNANCES OBLIGEANT TRANSCANADA PIPELINES LIMITED À RECEVOIR, À TRANSPORTER ET À DÉLIVRER DU GAZ NATUREL ET FIXANT DES DROITS

L'Office national de l'energie ("l'Office") tiendra une audience publique afin d'étudier une demande présentee le 25 mai 1987 et modifiée le 6 juillet 1987, par Manitoba Oil and Gas Corporation ("MOGC" ou "le demandeur"), en qualité de représentant et de mandataire des consommateurs industriels, commerciaux et résidentiels de gaz naturel au Manitoba, comme peut le désigner le lieutenant gouverneur en conseil du Manitoba, en vue d'obtenir des ordonnances obligeant TransCanada PipeLines Limited (TCPL) à recevoir, à transporter et à délivrer du gaz naturel offert par MOGC à des fins de consommation au Manitoba et etablissant des droits justes et raisonnables que TCPL peut exiger relativement à ces services MOGC a également demandé de faire modifier l'alinéa 3 2(a) du barème des droits du service-T à court terme de TCPL afin de dégager un expediteur de l'obligation de payer des frais liés à la demande dans certaines circonstances.

L'audience sera publique et aura pour but d'obtenir les témoignages et les vues pertinentes des parties intéressées à la demande L'audience commencera dans la salle Galaxy 1 de l'Hôtel The Delta Winnipeg, 288 avenue Portage à Winnipeg (Manitoba) le 9 septembre 1987

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier une copie a MOGC à l'adresse suivante:

President
Manitoba Oil and Gas Corporation
870 Eaton Place
330 Graham Avenue
Winnipeg, Manitoba R3C 4A5

et à son avocat

Mr. Richard Shead
Buchwald, Asper Henteleff
2500 - 360 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 4H6

MOGC fournira une copie de la demande a chaque intervenant

Le délai de réception des interventions ecrites prend fin le 12 août 1987 Le Secretaire fera alors paraître une liste des intervenants.

Quiconque ne desire faire que des commentaires sur la demande doit les envoyer par écrit au Secretaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur et à son avocat aux adresses susmentionnees au plus tard le 21 août 1987.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, relatifs a la procédure de cette audience (Ordonnance MH-1-87) ou **l'Ébauche révisée des Règles de pratique et de procédures** de l'ONÉ qui regissent toutes les audiences, il suffit d'écrire au Secrétaire ou de telephoner au bureau du soutien à la Réglementation de l'Office, au numero (613) 998-7204

John S. Klenavic
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900



CAMP RÉSIDENTIEL FRANCOPHONE

Site: Clyde (Près de Legal) - 60 km au nord d'Edmonton
Capacité d'accueil: 20.................................. **Hébergement:** tente
Programme Camp d'été

Périodes	Clientèle/âge	Inscription/séjour
16 août au 21 août	mixte - 11 à 12 ans	130$

Inscription

Nom de l'enfant:______________________
Adresse:__________________________
____
Âge:____________ Code Postal:____________
Nom du parent:________________________
Téléphone: (rés.)____________ (bur:)__________
En cas d'urgence, contactez:______________
N° d'assurance-maladie:__________________

Frais d'inscription: 130$ *par enfant par semaine, s.v.p. adresser votre chèque ou mandat poste à l'ordre de l'ACFA régionale d'Edmonton, 8925, 82ème avenue #100, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2.*

Un autre projet de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.

N.B. Pour plus d'informations composez le 469-4401



Rose et Georges Chevigny, les deux enfants d'Hélène de St-Louis, vers 1913. Elle avait un an et demi, il avait 4 ans. Photo-souvenir prise à Edmonton. Numéro de référence A 5989. Photo donnée par Mme Zéa Piquette, avec l'entremise de Maurice Langlais (Héritage franco-albertain), aux Archives provinciales de l'Alberta.

Claude Roberto

À l'horaire cette semaine

Samedi 8 août

- 08h30 Casper
- 09h00 Les contes de la forêt verte
- 09h30 Candy
- 10h00 Pacha
- 10h30 L'Escapade
- 11h00 Les jeux du Québec Cérémonie d'ouverture
- 13h30 Ciné-Famille
- 15h30 Durrell en Russie
- 16h00 Le Téléjournal
- 16h05 Le monde merveilleux de Disney
- 17h00 Baseball des Expos: Les Expos de Mtl vs les Pirates de Pittsburgh
- 19h30 Festival international de Jazz de Montréal
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h20 Les Nouvelles du Sport
- 20h34 Univers inconnus
- 21h34 D'Hier à Demain
- 22h35 Télé-sélection: L'Affaire Mattei. (Biographie) (It. 72)

Dimanche 9 août

- 08h30 Woody le Pic
- 09h00 Rémi
- 09h30 Grisu, le petit dragon
- 09h45 Roquet Belles Oreilles
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Films d'art
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Rencontres
- 13h30 Propos et Confidences
- 14h00 Football professionnel canadien: Les Stampeders de Calgary visitent les Rough Riders à Ottawa
- 16h30 Regard sur la nature
- 17h00 Second regard
- 18h00 Une terre, une conquête
- 19h00 Les Beaux dimanches: Ginette Reno - Michel Legrand
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h20 Les Beaux dimanches: Terry Fox, le coureur de l'espoir
- 22h05 Les Beaux Dimanches: Les Grands Mystères de la musique: Gabriel Fauré (1845-1924)
- 23h30 Ciné-Club: Les Deux orphelines. (Drame sentimental) (muet) (Amér. 21)

Lundi 10 août

- 11h15 Caliméro
- 11h30 Mon ami Guignol
- 11h45 Madame Pepperpote
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Avis de recherche
- 13h00 Reflets d'un pays. De Matane
- 14h00 Cinéma: Salut l'ami, adieu trésor
- 16h00 Fraggle Rock
- 16h30 Les Schtroumpfs
- 17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
- 18h00 L'Alberta ce soir
- 18h30 Palme d'or
- 19h00 Les maîtres de l'animation. L'animation assistée par ordinateur (dern. de 2)
- 19h30 Festival Hitchcock: L'Homme qui en savait trop (Drame policier) (Amér. 56)
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h20 Le Point
- 22h40 Cinéma: Dernier domicile connu (Drame policier) (Fr. 70)

Mardi 11 août

- 11h15 Les aventures de l'ours Colargol
- 11h30 Lucie, la terrible
- 12h00 - 12h30 Voir lundi
- 13h00 Reflets d'un pays
- 14h00 Cinéma: Les Fourberies de Scapin
- 16h00 Fraggle Rock
- 16h30 Les nouvelles aventures de Popeye
- 17h00 Vietnam
- 18h00 L'Alberta ce soir
- 18h30 Palme d'or
- 19h00 Le crime d'Ovide Plouffe (1ère de 3)
- 21h00 Dallas
- 22h00 - 22h20 Voir lundi
- 22h40 Cinéma: Corps d'amour (Drame poétique (It. 72)

Mercredi 12 août

- 11h15 Grisu, le petit Dragon
- 11h30 Prince noir
- 12h00 - 12h30 Voir lundi
- 13h00 Reflets d'un Pays. De Rimouski
- 14h00 Le temps de vivre
- 15h30 Le Paradis des Chefs
- 16h00 Fraggle rock
- 16h30 Il était une fois l'espace
- 17h00 Histoires de l'aviation
- 18h00 L'Alberta Ce soir
- 18h30 Palme d'or
- 19h00 Cinéma: La Guerre des étoiles (star Wars) (Drame de science-fiction) (Amér. 77)
- 22h00 - 22h20 Voir lundi
- 22h40 Cinéma: Le Moment de la vérité (Drame) (It. 65)

Jeudi 13 août

- 11h15 Caliméro
- 11h30 Pacha
- 12h00 - 12h30 Voir lundi
- 13h00 Reflets d'un pays: De Toronto
- 14h00 Cinéma: Assassinats en tous genres
- 16h00 Fraggle Rock
- 16h30 Daniel Bertolino, l'exploration et vous. Le Sinai
- 17h00 Histoire du rire
- 18h00 L'Alberta ce soir
- 18h30 Palme d'or
- 19h00 Génies en herbe. Série internationale
- 19h30 Les Grands Films: Le Coureur de marathon (Drame d'espionnage) (Amér. 76)
- 22h00 - 22h20 Voir lundi
- 22h40 Cinéma: L'Aîné des Ferchaux. (Drame psychologique) (Fr. 62)

Vendredi 14 août

- 11h15 Mon ami guignol
- 11h30 Orzowei ou l'enfant de la forêt
- 12h00 - 12h30 Voir lundi
- 13h00 Reflets d'un pays: De Jonquière
- 14h00 Histoire de la marine
- 15h00 Regards sur la nature
- 15h30 Roquet Belles oreilles
- 16h00 Fraggle Rock
- 16h30 Demetan, la petite grenouille
- 17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
- 18h00 L'Alberta ce soir
- 18h30 Palme d'or
- 19h00 Cap Danger
- 19h30 Mozart
- 21h00 Documentaires canadiens Mémoire d'une enfant des Andes
- 22h00 - 22h20 Voir lundi
- 22h40 Cinéma: Clair de femme (Drame psychologique) (Fr. 79)

Le Crime d'Ovide Plouffe – *Début: Mardi à 19h*
À partir du 11 août et ce, pour trois semaines, nous vous présenterons *Le Crime d'Ovide Plouffe*, suite de la saga de la célèbre famille créée par Roger Lemelin qui a d'ailleurs écrit le scénario de cette mini-série télévisée.
Réalisée en 1983 par Gilles Carle et Denys Arcand, cette superproduction nous replonge dans le Québec du début des années cinquante, une société figée qui va d'un seul coup basculer dans le monde moderne.
Avec Gabriel Arcand, Rita Létourneau, Jean Carmet, Juliette Huot, Pierre Curzi, Denise Filiatrault et Serge Dupire.

La Commission du blé annonce les éléments des contrats de livraison garantie de 1987-1988

WINNIPEG -- La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle offrira des contrats de livraison garantie en 1987-1988 portant sur l'orge agréée n°1 et n°2 de l'Ouest aux normes (sèche) et sur l'avoine agréée n°1 fourragère et plus aux normes. Les producteurs pourront se procurer les demandes de contrat ainsi que des bulletins d'information à ce sujet à tous les silos de collecte avant la fin de juillet.

La Commission a également annoncé que les contingents visant tous les grades d'orge et d'avoine et entrant en vigueur au début de la nouvelle campagne le seront avant le 31 juillet 1987.

Le programme de livraison garantie de la campagne 1987-1988 se caractérise par plusieurs changements et le fait que les imprimés soient disponibles plus tôt n'est pas le moindre. La Commission garantit également qu'il y aura deux contrats, série A et série B aussi bien pour l'orge que pour l'avoine au cours de la campagne. Les producteurs pouront réduire leur contrat si l'orge ou l'avoine qu'ils récoltent est sélectionnée (agréée de choix). En supposant que l'orge ou l'avoine expédiée en vue de sa sélection soit rejetée, les producteurs pourront augmenter leur tonnage sous contrat s'ils le désirent.

Dans ces cas, la réassignation des acres donnant droit aux contingents ne comptera pas au titre des quatres changements généraux normalement autorisés.

Les producteurs peuvent demander un contrat de la série A en remplissant l'imprimé adéquat et en le faisant parvenir à la Commission avant le 31 octobre inclus; le cachet de la poste faisant foi. Ceux qui veulent un contrat de la série B devront le faire avant le 31 mars 1988 inclus. Dans chacun de ces cas, la Commission donnera réponse dans les 20 jours qui suivent les dates limites. Les producteurs qui voudraient demander des contrats des séries A et B en même temps pourront le faire en remplissant un seul imprimé et en le faisant parvenir à la Commission avant le 31 octobre. Toutefois, dans ces cas, les éléments des contrats de la série B ne seront confirmés que dans les 20 jours qui suivent le 31 mars, date limite de ces contrats.

Seuls les producteurs qui possèdent un carnet de livraison 1987-1988 pourront obtenir des contrats de livraison garantie. Les producteurs qui recevront des contrats de livraison garantie d'orge devront assigner une acre donnant droit aux contingents par tranche de deux tonnes de chacune des séries. Les producteurs qui auront des contrats d'avoine devront eux-aussi assigner une acre par tranche de deux tonnes demandées en vertu de chaque série.

Le tonnage total accepté par la Commission par série et par céréale sera établi en fonction des approvisionnements en nouvelles récoltes et des besoins commerciaux de la Commission. En supposant que les demandes dépassent ces besoins, la Commission réduira chaque contrat en proportion.

Les livraisons en vertu de ces contrats se feront comme les années précédentes, par dates limites annoncées par la Commission. La Commission garantit de prendre livraison de la totalité de la quantité sous contrat d'ici la fin de la campagne 1987-1988.

Le numéro de Juillet/Août de l'Actualité céréalière donnera de plus amples renseignements au sujet de ces contrats d'orge et d'avoine. L'Actualité céréalière est envoyée à tous les titulaires d'un carnet de livraison de la Commission.

Un message du Ministre des hôpitaux et services de santé à propos des examens de la vue

Chers Albertains,

Au mois de mai, vous avez reçu un dépliant par la poste décrivant les changements qui seraient apportés au Alberta Health Care entrant en vigueur le 1er août 1987. L'un de ces changements, est la révocation de la protection pour un examen standard de la vue, **excepté pour les personnes de l'âge d'or et leurs dépendants; les veuves et les veufs recevant la Pension de l'Alberta et leurs dépendants; et les enfants de moins de 18 ans.** Les honoraires payés par l'Alberta Health Care aux optométristes qui donnent des examens de la vue à ces groupes de personnes a augmenté de 24,85$ à 31,75$.

Les optométristes ont été invité à accepter ce montant en paiement pour un examen complet de la vue pour les gens de l'âge d'or et les enfants. Nous avons cru que ce montant était juste, et en fait, les optométristes sont le seul groupe professionnel à recevoir une hausse du Alberta Health Care dans le cadre de ces changements.

Il est à noter que les ophtalmologistes qui ont à étudier plus longtemps que les optométristes, ont accepté le 31,75$ comme paiement complet pour les examens standards de la vue pour les enfants et les personnes de l'âge d'or.

À la fin juin, nous avons écrit à tous les optométristes de l'Alberta leur demandant de ne pas surfacturer les personnes de l'âge d'or et les enfants plus que la hausse consentie de 31,75$.

À ce moment seulement quelques optométristes ont consenti à mettre fin à la surfacturation; nous croyons qu'il serait injuste pour les personnes âgés et les enfants de leur demander de payer plus.

Parce que nous n'avons pas d'entente avec les optométristes, nous vous demandons de suivre la procédure suivante si vous êtes dans le groupe protégé par Alberta Health Care (personnes âgées et enfants).

Premièrement déterminez si votre optométriste a consenti à ne pas surfacturer au dessus du nouveau tarif de 31,75$. Si c'est le cas, l'optométriste facturera Alberta Health Care directement pour votre examen de la vue.

Si votre optométriste n'a pas consenti à mettre fin à la surfacturation, alors vous devrez soumettre la facture directement au Alberta Health Care à l'une des adresses sousmentionnées. Alberta Health Care vous remboursera pour le coût d'un examen de la vue jusqu'à concurrence de 31,75$, et alors vous pourrez payer votre optométriste.

Nous croyons qu'il est très important que les personnes de l'âge d'or et les enfants soient protégés contre la surfacturation dans ce service. À cause de cela, nous allons continuer nos efforts pour que les optométristes cessent la surfacturation et envoient directement la facture au Alberta Health Care pour vous. J'espère que la situation avec les optométristes pourra être réglée rapidement avec le moins d'inconvénients possible.

Merci de votre coopération,
Je demeure,

Marv Moore

Marvin E. Moore
Ministre des Hôpitaux et Services de Santé

Programme d'Assurance «Alberta Health Care»

Edmonton	Calgary
10025, avenue Jasper	2e étage
Boîte postale 1360	#210, Edifice McLaws
Edmonton (Alberta)	Calgary (Alberta)
T5J 2N3	T2P 1E5
Téléphone: 427-1432	Téléphone: 297-6411

Alberta
HOSPITALS AND MEDICAL CARE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Si vous cherchez un emploi, c'est la section

carrières & professions

dans



qu'il faut consulter

La Commission scolaire catholique d'Edmonton
est à la recherche
d'un(e) coordonnateur(trice) des
PROGRAMMES CULTURELS et
COMMUNAUTAIRES
de l'École Maurice Lavallée

Entrée en fonction:
le 1er septembre 1987

Fonctions:
Le(la) candidat(e) exécutera une variété de tâches telles que: la planification, coordination et réalisation d'activités culturelles et communautaires qui répondront aux besoins des élèves, des enseignants, des parents et de la communauté de l'école.

Exigences requises:
- Maîtrise du français et de l'anglais.
- Formation en loisirs et en animation culturelle.
- Capacité de travailler en équipe.
- Connaissance du milieu francophone albertain.
- Expérience en planification d'activités culturelles et communautaires.

Salaire:
20 000$ à 25 000$

Si ce poste vous intéresse et que vous possédez les compétences et les qualités mentionnées ci-haut, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante d'ici le **14 août 1987.**



Lauren Hughes
Département du personnel
Commission scolaire catholique d'Edmonton
9807, 106e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 1C2



CHFA
SOCIÉTÉ
RADIO-CANADA

DÉSIRE RETENIR LES SERVICES D'UN(E)
COMMENTATEUR(TRICE)-INTERVIEWER
À CALGARY

LES CANDIDAT(E)S DEVRONT:

- maîtriser la langue française et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise;
- avoir fait des études universitaires et posséder un intérêt pour les sciences humaines;
- avoir acquis une certaine expérience à la radio à titre d'interviewer, commentateur(trice) et/ou animateur(trice);
- connaître l'Alberta et surtout la ville de Calgary;
- posséder une curiosité intellectuelle et un esprit créatif.

Ce poste est contractuel et relève du syndicat canadien de la Fonction Publique.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le 14 août 1987 à:

Denis Collette
Directeur de CHFA
Case postale 555
Edmonton (Alberta)
T5J 2P4

La Société Pommes de Reinette, Daycare
est à la recherche d'un(e)
DIRECTEUR(TRICE) DE GARDERIE
à Calgary

Fonctions:
- Gestion générale de la garderie, dans les limites du budget d'opération et des politiques établies par le Conseil d'administration.
- Préparation du programme et des activités pour les enfants de 3 à 8 ans.
- Embaucher et diriger le personnel.
- Faire un rapport mensuel au Conseil.
- Travail comme gardien(ne) 2-4 heures par jour.

Exigences:
- Maîtrise du français et connaissance de l'anglais
- Certificat de formation dans un cours pour travailleurs de garderie, (ou) Diplôme d'université dans l'éducation préscolaire ou primaire, (ou) L'expérience équivalente.
- Capacité d'organisation et de travail en équipe et avec le public.

Rénumération: De 1 200$ à 1 600$ par mois, selon l'expérience et les qualifications.

Toute personne intéressée devrait communiquer avec
MARC LALONDE, PRÉSIDENT
GARDERIE POMMES DE REINETTE - Téléphone: **(403) 278-8478**

Le Franco-Albertain
est à la recherche d'un

ADJOINT ADMINISTRATIF

Qualifications:
- Diplômé en administration ou vaste expérience en comptabilité et routine de bureau.
- Expérience de la routine d'un journal et de l'utilisation d'un ordinateur pour traitement de textes et comptabilité un atout.
- La maîtrise du français parlé et écrit est essentielle, la maîtrise de l'anglais un atout.

Fonctions:
- Sous l'autorité du directeur, le candidat choisi verra à l'application de systèmes de contrôles administratifs et financiers.
- En collaboration avec le directeur, il préparera le budget de l'entreprise et s'occupera de la préparation des états financiers mensuels.
- Il verra aussi à accomplir les différentes tâches relatives au travail de secrétariat et transigera avec les agences de publicité.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience.

Date limite du concours: Le 7août 1987.

Entrée en fonction: le 17 août 1987.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande par écrit, accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:



Comité de sélection
LE FRANCO
10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

N.B.: *Le poste est ouvert aux hommes et aux femmes également.*

• Journée mondiale de l'alimentation

Aide financière d'Agriculture Canada

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a annoncé qu'une somme de $60,000 sera octroyée à l'Association canadienne de la Journée mondiale de l'alimentation pour aider cet organisme à sensibiliser le public aux problèmes d'alimentation dans le monde et à leur incidence sur la vie des Canadiens.

La Journée mondiale de l'alimentation a été décrétée il y a six ans pour commémorer la fondation de l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Québec, en 1946. On célèbre cet événement tous les ans, le 16 octobre, dans 150 pays.

"Je suis fier du rôle que continue de jouer Agriculture Canada face aux problèmes de la faim et de la malnutrition dans le monde, a déclaré M. Wise. Cette contribution financière constitue pour nous une façon d'appuyer les activités des organismes non gouvernementaux", a-t-il ajouté.

Chaque année, le Ministère gère plus de 100 millions de dollars consacrés à des projets d'aide au développement international et d'aide alimentaire.

M. Wise a souligné en outre que notre principale contribution à la lutte contre les problèmes d'alimentation dans le monde repose sur le maintien d'un secteur agricole prospère.

En 1987, la Journée mondiale de l'alimentation a pour thème "La production alimentaire à petite échelle".

Théâtre Boîte à Popicos
est à la recherche d'un(e)
GÉRANT(E) DE SALLE

Fonctions:
- Coordonne les horaires d'utilisation du théâtre
- Voit à l'entretien général de l'équipement
- Pourvoit au besoins techniques (son, lumière) des utilisateurs
- Effectue la comptabilité des guichets
- Gère le personnel employé et bénévole sous son contrôle

Exigences:
- Bénéficier de l'assurance-chômage
- Maîtrise du français essentielle
- Certaines notions de comptabilité
- Aptitude à travailler en public et en équipe

Durée du contrat:
Du 21 septembre '87 au 21 septembre '88

Faites parvenir votre curriculum vitae à
Natalie Rousseau, Boîte à Popicos Theatre Society,
8520, 91e rue, Edmonton (Alberta) T6C 3M9.
Téléphone: (403) 469-7193

Matsushita Electric nommée commanditaire officiel

Le Comité d'organisation des XVe Jeux Olympiques d'hiver est heureux d'annoncer que Matsushita Electric a été nommée commanditaire officiel de matériel vidéo.

En vertu de l'entente conclue avec OCO'88, Matsushita Electric fournira des caméras et des dispositifs d'enregistrement, de lecture, de montage et de transmission des images ainsi que du son et des informations graphiques par bande vidéo ou disque optique.

«Nous sommes fiers de voir Matsushita Electric joindre les rangs de nos commanditaires officiels, a déclaré Frank King, président du Conseil d'OCO'88. La société jouit d'une excellente réputation à l'échelle internationale et a fait ses preuves dans la fabrication de certains des meilleurs articles vidéo du monde. Sa contribution aux Jeux sera des plus précieuses».

Outre le matériel vidéo, Matsushita fournira à OCO'88 les bornes, les adaptateurs et les accessoires nécessaires à la performance maximale de son matériel.

Matsushita Electric exerce ses activités dans le monde entier. Ses produits, connus sous les marques commerciales National, Panasonic et Quasar, sont vendus sur les cinq continents.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Collège Mathieu

Le Centre fransaskois de ressources culturelles et pédagogiques

-

Le Lien
est à la recherche d'un

ASSISTANT À LA PRODUCTION

TÂCHES PRINCIPALES:
- Faire les recherches nécessaires afin, de connaître les différents aspects de la production
- Coordonner un comité de travail sur la production
- Identifier des sources de financement pour la production
- Identifier des projets de production
- Assurer la diffusion du dossier «production»
- Assister le directeur du Lien dans l'animation auprès de la clientèle
- Responsable du secteur production: objectifs, budget, contrôle, etc.

DURÉE DE L'EMPLOI:
contrat d'un an

EXIGENCES:
- Formation en production et/ou communication
- Connaissance du milieu fransaskois
- Expérience dans un ou plusieurs aspects de la production
- Formation de niveau universitaire
- Capacité de se déplacer

SALAIRE:
Selon la formation et l'expérience

DATE DE FERMETURE DU CONCOURS:
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 28 août 1987 à:**

Michel Vézina
Directeur



Faculté Saint-Jean
Éducation permanente
University of Alberta

ouvre le poste suivant:

Coordonnateur(trice) du Secteur populaire

Sous la responsabilité du directeur-adjoint, la personne choisie assurera la coordination de toutes les activités du secteur.

Ceci comprend entre autres:
- L'organisation et l'administration de tous les cours non-crédités pour les francophones.
- La liaison avec les centres régionaux et les organismes francophones.
- L'organisation et l'administration des programmes et des cours qui ont trait à la condition féminine.

Exigences:
- Un baccalauréat d'une université reconnue.
- De l'expérience pertinente en éducation aux adultes ou dans un domaine connexe.
- Une excellente connaissance de la francophonie albertaine.
- Une expérience valable en administration et en relations publiques.
- Compétences linguistiques requises en français et en anglais.

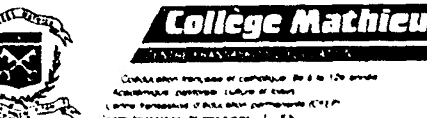
Salaire: Selon les qualifications et l'expérience.

Entrée en fonction: Dès que possible.

L'Université de l'Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avec trois lettres de références avant **le 19 août** à:

Faculté Saint-Jean
Éducation permanente
University of Alberta
8406, 91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 4G9
Tél.: (403) 468-1582



Le Centre fransaskois de ressources culturelles et pédagogiques

-

Le Lien
est à la recherche d'un

TECHNICIEN À L'AUDIO-VISUEL ET À L'INFORMATIQUE

TÂCHES PRINCIPALES:
- Responsable du bon fonctionnement de l'équipement informatique et audio-visuel
- Développer les fichers de la base de données informatique (Logiciel de fichier: MICROSOFT FILE)
- Faire la mise en page assistée par ordinateur des différents documents du Lien et aider à leur montage: photocopies, brochage, envoi, etc.
- Aider la clientèle du Lien dans l'utilisation du matériel audio-visuel
- Aider à la classification et à la documentation des différents documents du Lien
- Participer aux activités de promotion du Lien

DURÉE DE L'EMPLOI:
1 an

EXIGENCES:
- 12ième année (minimum)
- Formation dans un domaine connexe à l'informatique et à l'audio-visuel
- Connaissance de l'ordinateur MacIntosh Plus un atout

SALAIRE:
Selon la formation et l'expérience

DATE DE FERMETURE DU CONCOURS:
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 28 août 1987 à:**

Michel Vézina
Directeur

Offre d'emploi

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Fonctions:
La candidate sera responsable du travail de secrétariat du secteur administration. Elle exercera une variété de tâches cléricales et de dactylographie et fera usage de machines de bureau telle que la traiteuse de textes. Cette personne pourra s'occuper de l'organisation matérielle des réunions, convoquer les participants et préparer les dossiers nécessaires pour le domaine de l'administration. Elle devra assister aux diverses réunions des cadres et du Bureau de direction ainsi que du Conseil d'administration, prendre les notes et rédiger les procès-verbaux après chaque réunion.
La candidate devra superviser ses subordonnées dans leur travail et s'assurer que les procédures établies sont suivies et que le rendement de chacun est convenable.

Connaissances et compétences:
- *Excellente connaissance de l'orthographe, de la grammaire et de la composition de lettres d'affaires.*
- *Bonne connaissance de la pratique et des procédures de bureau.*
- *Habilité à prendre des décisions en accord avec les politiques de l'Association.*
- *Habilité à absorber et à apprendre les tâches qui lui sont confiées.*
- *Habilité à superviser le personnel au secrétariat.*
- *Habilité à maintenir des relations de travail avec d'autres employés et le public.*
- *Posséder de l'initiative dans la planification du travail et le terminer à temps.*
- *Connaissance et pratique des machines à traitement de textes, ordinateur, un atout.*
- *Connaissance des systèmes de classification.*

Exigences:
Avoir complété le cours secondaire de sa province et un cours de secrétariat dans une académie commerciale reconnue et posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans un bureau.
ou
Une équivalence académique au lieu des années d'expérience requises moyennant un minimum d'expérience d'une année dans un bureau.

Salaire: *14 200$ à 20 200$*

Lieu de travail: *Régina*

Faites parvenir votre curriculum vitae ***avant le 1er septembre 1987*** *à l'attention de:*

Monsieur Paul-André Baril
Directeur général par intérim
L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5

Ligue de Balle Lente «Slow Pitch» Francophone d'Edmonton

L'équipe des Chevaliers de Colomb de St-Thomas d'Aquin a remporté une éclatante victoire de 12 à 6 sur l'équipe beaucoup plus jeune de Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

Il s'agissait de la première défaite de FJA cette saison. Il faudra surveiller l'équipe expérimentée des Chevaliers de Colomb d'ici la fin de saison.

La joute entre ces deux mêmes équipes qui devait avoir lieu jeudi dernier, a été contremandée à cause de la pluie.

Explorations dans les arts

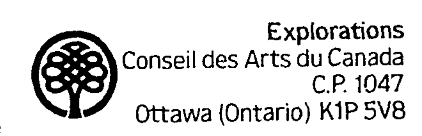
Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada offre des subventions pour la réalisation de projets novateurs qui abordent la création artistique de façon nouvelle, s'inspirent de plus d'une discipline ou répondent à des besoins précis dans l'évolution de l'activité artistique.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les propositions sont évaluées par des comités de sélection régionaux. Le processus dure environ quatre mois.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande au prochain concours est le **15 septembre.** La date limite du concours suivant est le **15 janvier.**

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée bien avant ces dates. Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'une brève description du projet et d'un curriculum vitae de la personne responsable du projet.

Pour renseignements, écrire à:



Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

BLOC-NOTES

LE FRANCO

AGT

La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.

À compter du 1er août 1987, le Bloc-notes sera à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans frais d'admission (ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc.). Ce service est gratuit. L'information pertinente devra nous parvenir au moins quinze (15) jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h.

EDMONTON

Le CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE en collaboration avec l'ACFA régionale d'Edmonton désire élargir les services de gardes en français pour la population francophone d'Edmonton. Pour ce faire, on RECHERCHE actuellement des foyers francophones qui désireraient accueillir des enfants pour les garder chez eux pendant les heures de travail ou d'étude de leurs parents. Nous avons un urgent besoin de tels foyers car nous avons une liste d'attente de 7 enfants. Si vous êtes intéressés à recevoir des enfants chez-vous pour les garder, prière de communiquer avec Michel Gauthier du Centre d'expérience préscolaire au 465-7651. 25/8

BONNYVILLE

VENEZ vous divertir tout en contribuant au Fonds du Centre culturel de Bonnyville. La chance vous attends à la salle Stampede les 5, 16, 17 et 31 août.

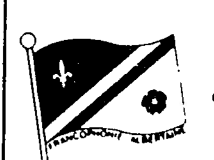
ST-PAUL

EXPOSITION HÔPITAL Ste-Thérèse - Le musée historique de St-Paul «Historical Museum» ouvre ses portes pour la saison d'été. Afin de souligner l'ouverture du nouvel hôpital Ste-Thérèse, le musée fait revivre les services de l'hôpital depuis sa fondation et d'autres services médicaux depuis 1907. On vous invite à visiter ces expositions entre 10h et 17h du lundi au vendredi.

CALGARY

ATTENTION!! ATTENTION!! Le Carrefour sera fermé pour inventaire et déménagement à partir du 18 juillet et ce, jusqu'au 18 août. Réouverture le 19 août dans les nouveaux locaux situés à l'adresse suivante: #306, 902, 11e avenue S.O., Calgary (Alberta) - Numéro de téléphone: 244-9822.

NOUS DÉMÉNAGEONS ... L'ACFA régionale de Calgary déménage dans de nouveaux locaux dès le 31 juillet. Notre nouvelle adresse est la suivante: #305, 902, 11e avenue S.O., Calgary (Alberta) T2R 0E7. Téléphone: 228-4095



Quand vous répondez au téléphone chez-vous, dites "Bonjour"



NOUVEAU SERVICE

Chers lecteurs, chères lectrices,

Dans le but de vous donner un service plus approprié et répondant à vos besoins, Le Franco vous offrira à compter du 1er août 1987 une section de petites annonces.

Les tarifs seront les suivants: 4$ pour 25 mots ou moins pour une (1) parution (1 semaine); 7$ pour 25 mots ou moins pour deux (2) parutions (2 semaines). Plus de 25 mots - 0,10¢ du mot additionnel.

Petites annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi à midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce. Aucune cancellation acceptée après le lundi à midi.

Toute cancellation de petite annonce peut toutefois être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.

Votre chèque ou votre mandat-poste devra être fait à l'ordre de: Le Franco.

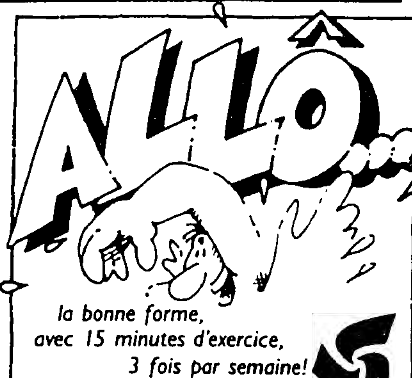
Adressez votre envoi comme suit:

Les petites annonces
Le Franco
10 008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

EDMONTON

Les Services de jeunesse Troubadour RECHERCHENT des gardien(ne)s d'enfants et des nannies. Appelez Jacqueline St-Jean au 430-7535. 14/8

Abonnez-vous au Franco!





Appel d'offres pour

CONSTRUCTION DE TERRASSEMENT ET DRAINAGE POUR RÉSEAU DE VOIE POUR DESSERVIR UNITED GRAIN GROWERS LTD. À SCOTFORD YARD MILLE 101,81 SUBDIVISION VEGREVILLE

Les travaux consistent à la fourniture et l'installation de matériaux de remplissage; en la fourniture et l'installation de matériel sous-empierrement granulaire; en la fourniture et l'installation de conduits souterrains et l'enlèvement et la destruction de poteaux télégraphiques.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe pré-adressée seront reçues jusqu'à 12h, heure normale des montagnes, le jeudi 13 août 1987.

Les documents de soumission peuvent être obtenus du bureau de l'administrateur des contrats d'ingénierie, 15e étage, 10004, 104e Avenue, Edmonton (Alberta) le ou après le jeudi 30 juillet 1987, sur dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars (50$) payable à la compagnie de chemin de fer du Canadien National. Les dépôts seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans les 30 jours suivant la date de fermeture des soumissions. Pour de plus amples informations techniques, téléphonez au bureau du superviseur de la construction, Edmonton (Alberta) (403)421-6933.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président en charge
Région de l'Ouest canadien

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

ORDONNANCE D'AUDIENCE GH-2-87

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

TRANSCANADA PIPELINES LIMITED CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS PIPELINIÈRES ADDITIONNELLES ET MÉTHODE DE RÉGLEMENTATION DES DROITS CONNEXES

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique afin d'étudier une demande présentée le 9 juin 1987 par TransCanada PipeLines Limited ("le demandeur") en vue d'obtenir, conformément aux dispositions de la Partie III de la Loi sur l'Office national de l'énergie ("la Loi"), un certificat de commodité et nécessité publiques et des ordonnances l'autorisant à construire et à exploiter des installations pipelinières additionnelles. L'Office examinera également les questions relatives à la méthode d'établissement des droits connexes conformément à la Partie IV de la Loi.

Cette audience sera publique et aura pour but d'obtenir les témoignages et les vues pertinentes des parties intéressées à la demande. L'audience commencera le lundi 19 octobre 1987 à 13 h 30, heure locale, à la salle d'audience de l'Office, pièce 940.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et signifier une copie au demandeur à l'adresse suivante:

Mr. J.M. Murray
Assistant General Counsel
TransCanada PipeLines Limited
54th Floor, Commerce Court West
P.O. Box 54
Toronto, Ontario
M5L 1C2

Le demandeur fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Le délai de réception des interventions écrites prend fin le 7 août 1987. Le secrétaire fera alors paraître une liste des intervenants.

Quiconque ne désire que faire des commentaires à l'égard de la demande devrait les envoyer par écrit au secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur à l'adresse ci-dessus au plus tard le 30 septembre 1987.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, concernant les instructions relatives à cette audience (Ordonnance d'audience GH-2-87) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédures** de l'ONÉ qui régissent toutes les audiences, il suffit de communiquer avec le secrétaire ou avec le bureau de Soutien de la réglementation de l'Office à (613) 998-7204.

John S. Klenavic
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

PROFESSIONNELS

Comment recouvrer de l'argent d'un solde bancaire non réclamé

Au cours des dernières années, un certain nombre de "chercheurs" ou de "sociétés de recherche de comptes" ont écrit à des consommateurs leur proposant de les aider à recouvrer leurs soldes bancaires non réclamés. Ces chercheurs demandent des frais allant jusqu'à 40% du montant recouvré. Bien que leurs services ne soient pas illégaux, les consommateurs doivent cependant être au courant, qu'ils peuvent facilement recouvrer leurs soldes non réclamés sans n'avoir rien à débourser.

Les banques sont tenues chaque annés de dresser une liste des noms et adresses des détenteurs de comptes et d'effets valant plus de $50.00 qui ont été inactifs pendant neuf ans. La liste pour 1987 est publiée dans la Partie 1 du supplément spécial de la **Gazette du Canada** du 27 juin,

Lorsqu'un compte bancaire a été inactif pendant 10 ans, les fonds en sont transférés à la Banque du Canada, où ils sont retenus au nom du détenteur, La Banque du Canada détient actuellement des soldes bancaires non réclamés de 56.6 millions de dollars, dont 8.7 millions ont été déclarés l'an dernier seulement.

Le supplément annuel de la **Gazette du Canada** qui publie la liste des comptes ayant été inactifs pendant neuf ans, est disponibles dans toutes les bibliothèques publiques. Les consommateurs dont le nom figure sur la liste de cette année peuvent recouvrer leurs fonds à la succursale bancaire appropriée. Bien qu'il n'y ait pas de frais pour réclamer un solde bancaire, l'institution en question peut avoir fixé un tarif administratif qui réduit le solde pour autant.

Des listes de tous les soldes non réclamés sont détenues par la Banque du Canada à Ottawa ainsi que par ses agences à travers le pays. Les consommateurs dont le nom figure sur ces listes peuvent recouvrer leurs fonds, encore là, sans frais, auprès de la Banque du Canada. Les consommateurs devront faire vérifier l'authenticité de leur signature auprès de la succurcale d'où provient le compte bancaire.

Les consommateurs qui croient avoir un solde bancaire non réclamé ou qui sont contactés par un chercheur leur offrant de recouvrer des fonds non réclamés, peuvent facilement consulter le supplément de la **Gazette du Canada** ou les listes de la Banque du Canada. Ils peuvent ainsi découvrir où leur argent se trouve et comment le recouvrer eux-mêmes, sans frais.